

Chômage haut-normand : une sortie de crise inégale selon les zones d'emploi

Plus élevé qu'ailleurs avec 10,3 % de la population active au 3e trimestre 2010 (en données corrigées des variations saisonnières), le taux de chômage haut-normand affiche un point de plus qu'en France métropolitaine. Le chômage affecte davantage la Seine-Maritime que l'Eure (10,5 % contre 9,8 %).

Sur une période d'un an⁽¹⁾, le taux de chômage régional s'est stabilisé à l'image du niveau national. Au même trimestre en 2009, la progression annuelle avait atteint + 2,3 points (contre + 1,8 point au niveau national), l'aggravation due à la crise ayant atteint son pic en fin d'année 2009.

Amélioration sensible dans la Vallée de la Bresle

L'atténuation des effets de la crise sur le chômage diffère localement. Les zones à l'Ouest en façade maritime demeurent les plus touchées. Accusant une hausse de + 0,7 point sur un an⁽¹⁾, le taux de chômage dans la zone de Fécamp rejoint le niveau élevé de celle du Havre (11,5 %). Il se stabilise dans la zone de Dieppe sur la période à l'instar du département mais enregistre + 0,6 point pour le 3e trimestre 2010.

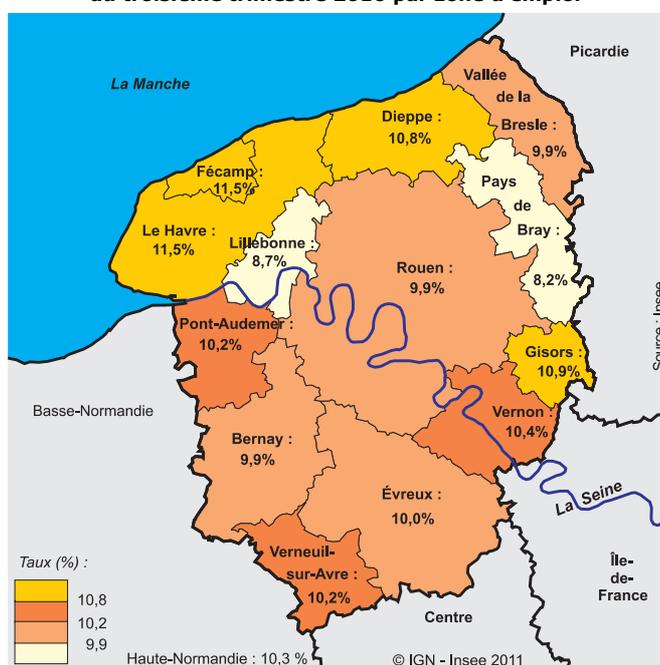
La Vallée de la Bresle, qui fait figure d'exception, a connu un retournement de situation : s'étant fortement dégradé pendant la période de crise, son taux de chômage devenait au 3e trimestre 2009 le plus élevé des zones d'emploi de la région, un an plus tard, il passe pour la première fois depuis fin 2008 en dessous du seuil de 10 % (soit un recul de 1,7 point sur un an⁽¹⁾).

Trois autres zones d'emploi présentent une amélioration sur un an⁽¹⁾ : Bernay et Verneuil-sur-Avre, durement atteintes pendant la crise et Pays-de-Bray qui reste la zone la moins exposée de Haute-Normandie □

Bruno BLAZÉVIC

(1) du 3e trimestre 2009 au 3e trimestre 2010

Taux de chômage localisé (CVS) en Haute-Normandie au troisième trimestre 2010 par zone d'emploi



Évolution du taux de chômage (données CVS) en glissement annuel

ZONE D'EMPLOI	variation 3e trim. 2008 - 3e trim. 2009	variation 3e trim. 2009 - 3e trim. 2010
BERNAY	+ 3,0	-0,3
DIEPPE	+ 1,9	0,0
EVREUX	+ 2,1	+ 0,4
FECAMP	+ 1,8	+ 0,7
GISORS	+ 2,8	+ 0,2
LE HAVRE	+ 2,4	+ 0,1
LILLEBONNE	+ 1,9	0,0
PAYS-DE-BRAY	+ 2,0	- 0,4
PONT-AUDEMER	+ 2,5	+ 0,3
ROUEN	+ 2,1	0,0
VALLEE-DE-LA-BRESLE	+ 3,7	- 1,7
VERNEUIL-SUR-AVRE	+ 3,1	- 0,2
VERNON	+ 2,3	+ 0,3
EURE	+ 2,5	0,0
SEINE-MARITIME	+ 2,2	0,0
HAUTE-NORMANDIE	+ 2,3	0,0
FRANCE METROPOLITAINE	+ 1,8	+ 0,1

Source : Insee - Estimations du taux de chômage

Unités : point

DÉFINITIONS

- **Chômeurs au sens du BIT** : en application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :
 - être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
 - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Taux de chômage** : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.
- **Zone d'emploi** : Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère en charge du travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales (et donc a fortiori départementales). Il était recommandé de ne pas créer de zones réunissant moins de 25 000 actifs. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les Dom.
- **Taux de chômage localisé** : pour les taux régionaux, départementaux et par zone d'emploi, le terme taux de chômage au sens du BIT est remplacé par « taux de chômage localisé ».

EN SAVOIR PLUS

- Conjoncture régionale 3e trimestre 2010 : l'emploi haut-normand souffre / INSEE Haute-Normandie ; Jean-Philippe Caritg. - In : Aval : lettre statistique et économique de Haute-Normandie. - N° 101 (2010, déc.) ; 4 p.
- Retour sur la crise de 2008-2009 en Haute-Normandie : l'emploi résiste en 2008, mais décroche en 2009 / INSEE Haute-Normandie ; Bruno Blazévic, Jérôme Follin. - In : Aval : lettre statistique et économique de Haute-Normandie. - N° 95 (2010, mai) ; 5 p.
- Le chômage partiel de la Haute-Normandie en 2009 : face à la crise de l'emploi en 2009, un recours décuplé au chômage partiel en Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie ; Saïd Adjrad. - In : Cahier d'Aval. - N° 84 (2010, mai)
- Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions / Stève Lacroix ; Insee, Division statistiques régionales, locales et urbaines. - In : INSEE première. - N° 1295 (2010, mai) ; 4p.
- Note de conjoncture / INSEE - Paraît en mars, juin, décembre

INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
Internet : www.insee.fr
Accueil téléphonique : 09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h (prix d'un appel local)

Brèves d'Aval :

Directeur de la publication : Alain MALMARTEL
Rédactrice en chef : Maryse CADALANU
Mise en page : Marie-Isabelle LARDET
Cartographie : Jean-Philippe CARITG
© Insee 2011